

Comité directeur des ressources halieutiques transfrontalières du Canada et des États-Unis
Conférence téléphonique
tenue le 30 avril 2019
Procès-verbal de la réunion

Participants canadiens

Mary-Ellen Valkenier, Pêches et Océans Canada (MPO), coprésidente du Comité directeur
Irene Andrushchenko, MPO, Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST)

Représentante du Secteur des sciences, biologiste en sciences aquatiques
Melanie Barrett, MPO, biologiste en sciences aquatiques
Ray Belliveau, industrie, coprésident du Comité consultatif du golfe du Maine
Kirsten Clark, MPO, coprésidente du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT)
Alain d'Entremont, industrie, coprésident du COGST
Annette Daley, MPO, Gestion des pêches, directrice régionale
Jennifer Ford, MPO, Gestion des pêches
Jenna Gabriel, MPO, Politiques et économie, membre du Comité d'intégration
Brett Gilchrist, MPO, Région de la capitale nationale (RCN), membre de l'équipe de réduction des prises
Terry Higgins, MPO, Politiques et économie, Comité d'intégration
Craig Hominick (remplaçant), MPO, coprésident du Groupe de travail sur les espèces en péril
Roger Stirling, industrie, coprésident du Comité consultatif du golfe du Maine (GOMAC)
Doug Wentzell, MPO, directeur général régional associé

Participants américains

Michael Pentony, National Marine Fisheries Service (NMFS) Greater Atlantic Regional Fisheries Office (GARFO), coprésident du Comité directeur
Jennifer Anderson, NMFS, GARFO, coprésidente du Comité d'intégration
Libby Etrie, New England Fishery Management Council (NEFMC), COGST
Marianne Ferguson, NMFS, GARFO, Comité d'intégration
Jean Higgins, NMFS, GARFO, coprésidente du groupe de travail sur les espèces en péril
Tom Nies, directeur exécutif du NEFMC, COGST
John Quinn, président du conseil du NEFMC, COGST
Michael Simpkins, NMFS, Northeast Fisheries Science Center (NEFSC), CERT
Katerine Sosebee, NMFS, NEFSC, coprésidente du CERT
Terry Stockwell, vice-président du NEFMC, coprésident du COGST
Spencer Talmage, NMFS, GARFO, Comité d'intégration
Michele Traver, NMFS, NEFSC, CERT
Tara Trinko-Lake, NMFS, NEFSC, coprésidente du COGST

Observations préliminaires

Le coprésident américain, M. Mike Pentony, ouvre la séance en reconnaissant la fermeture sans précédent de 35 jours de décembre 2018 à janvier 2019 (soit environ 10 % de l'année de travail), qui a eu une incidence significative sur l'avancement de leurs travaux, en particulier de certaines mesures clés prévues pour la gestion des pêches. Retards actuels et calendrier de « rattrapage » prévu :

- En décembre 2018, le New England Fishery Management Council a pris des mesures sur l'ajustement 58 du cadre en ce qui concerne la gestion du poisson de fond. Toutefois, la mise en œuvre de l'ajustement du cadre a été retardée en raison de la fermeture. Un projet de règle a été publié et en est à la période de commentaires ouverte. La publication de la règle finale et la mise en œuvre de l'ajustement du cadre sont prévues à la fin mai/début juin (environ un mois plus tard que d'habitude).
- Au début de la campagne de pêche 2019, le total autorisé des captures (TAC) pour la morue de l'est du banc de Georges sera de 35 % du TAC de 2018 fixé par l'ajustement 57 du cadre. Les TAC pour 2019 seront fixés par l'ajustement 58 lorsqu'il sera publié.

M. Pentony informe ensuite le Comité directeur des mises à jour pertinentes en matière de dotation, notamment :

- Tara Trinko-Lake a accepté le rôle de coprésidente du CERT en remplacement de Katherine Sosebee.
- Jean Higgins a officiellement accepté le rôle de coprésidente du Groupe de travail sur les espèces en péril, en remplacement de Michael Asaro, qui occupait auparavant ce poste par intérim.
- Sarah Heil a été promue au poste d'administratrice régionale adjointe de la Division des pêches durables au GARFO et quittera son rôle au COGST lorsqu'un remplaçant sera affecté à son ancien poste de chef de l'équipe du poisson de fond (elle continuera d'assumer son rôle au COGST jusque-là).

M. Pentony termine son allocution en faisant le point sur la réunion de l'Équipe de réduction des prises de grands cétacés de l'Atlantique qui a eu lieu du 23 au 26 avril 2019. La semaine a été difficile, mais un quasi-consensus s'est dégagé sur les réductions prévues des lignes et des engins de pêche. Les États-Unis vont maintenant poursuivre la phase d'élaboration de la réglementation, en collaboration avec les États et l'industrie. Les États-Unis sont heureux d'annoncer sept nouvelles naissances de baleineaux noirs de l'Atlantique Nord cette saison.

La coprésidente canadienne, Mme Mary-Ellen Valkenier, prend la parole après M. Pentony en faisant le point sur les plans nationaux de rétablissement de la morue et de la limande à queue jaune de la division 5Z, qui ont été discutés précédemment et qui traitent des obligations régionales aux termes de la politique nationale. Les plans devraient être rendus publics dans les prochains mois. Ils décrivent l'approche adoptée par le Canada pour assurer l'utilisation durable de ces ressources, mais ils ne devraient pas avoir d'incidence sur les processus de gestion bilatérale de ces stocks partagés.

Mme Valkenier présente ensuite les changements au sein du personnel de direction du MPO, notamment :

- nouveau sous-ministre, Timothy Sargent (nommé le 7 janvier 2019);
- nouveau sous-ministre adjoint principal de Politiques stratégiques, Jean-Guy Forgeron (nommé le 17 avril 2019).

Mme Valkenier signale certains changements régionaux dans le personnel et la structure du MPO, en particulier :

- dans un souci d'harmonisation avec la structure de l'administration centrale, la Direction de la gestion des écosystèmes a été rebaptisée Écosystèmes aquatiques et la Gestion de l'aquaculture a été transférée de la Gestion des pêches aux Écosystèmes aquatiques;
- Rhea King est la directrice régionale des Écosystèmes aquatiques;
- Marci Penney a été nommée directrice de la nouvelle Division de la gestion des écosystèmes (qui relève de la Direction des écosystèmes aquatiques);
- Todd Somerville est le nouveau directeur régional de Conservation et Protection;
- Luke Gaulton a été nommé directeur régional des communications.

Mme Valkenier termine son allocution en soulignant que Kirsten Clark, du Secteur des sciences du MPO, a pris sa retraite ce mois-ci après une longue et fructueuse carrière. Elle la remercie de poursuivre son rôle de coprésidente du CERT pour le reste de 2019 pendant que le MPO procède à des changements de personnel à la Direction des sciences.

Mise à jour du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT)

Échéancier du CERT

Mme Katherine Sosebee fait le point sur la réunion intersession du CERT qui s'est tenue par téléphone le 4 avril 2019. Des membres canadiens et américains du CERT et des représentants du Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST), dont des représentants de l'industrie, y ont pris part.

Mme Sosebee précise que la réunion de juillet 2019 du CERT se déroulera à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, du 9 au 11 juillet. Elle ajoute que c'est John Nielson, Ph.D., qui présidera la réunion et que David Keith, de l'Institut océanographique de Bedford (IOB) (Canada), et Jason McNamee, du Rhode Island (États-Unis), ont été choisis pour l'examen par les pairs.

Relevés du banc de Georges

Mme Sosebee explique que même si la question de la fermeture a été une préoccupation, il n'y a eu aucun retard dans le relevé de l'automne 2018 aux États-Unis, et le retard dans la disponibilité des données sur les prises et des données du relevé aux États-Unis devrait être minime (mi-mai plutôt que le 1^{er} mai). Le relevé hivernal canadien de 2019 n'a pas non plus connu de retards ou de problèmes. Le relevé du printemps 2019 aux États-Unis est en cours et devrait être terminé dans les délais prévus.

Exigences relatives aux stocks évalués par le CERT

Mme Sosebee et Mme Kirsten Clark indiquent que les États-Unis et le Canada ne fourniront pas d'avis sur le TAC pour la morue au COGST cette année, car les chercheurs continuent d'évaluer d'autres approches pour produire les avis en raison des problèmes liés aux modèles existants. Deux approches sont en cours d'évaluation et les résultats devraient être présentés à la réunion de juillet du CERT.

Aucun problème n'a été relevé pour la limande à queue jaune sur le banc de Georges, à part la faible abondance déjà connue.

Le côté canadien a connu un problème en ce qui concerne l'aiglefin de l'est du banc de Georges, avec le vieillissement du stock de la division 5Z en 2019 en raison de l'absence du principal responsable de la détermination de l'âge (l'employé du MPO principalement responsable de déterminer l'âge des poissons). Toutefois, ce défi ne devrait pas entraîner de retard, car le responsable secondaire interviendra pour résoudre le problème.

Le point sur les espèces en péril

Mme Jean Higgins fait le point sur la baleine noire de l'Atlantique Nord aux États-Unis (planification du rétablissement et Équipe de réduction des prises de grands cétacés de l'Atlantique), l'article 7 de la *Endangered Species Act* (ESA) et la détermination de l'inscription de l'aloise d'été sur la liste de l'ESA.

Mme Annette Daley fait le point sur les activités de 2019 concernant la baleine noire de l'Atlantique Nord au Canada atlantique, notamment les mesures de gestion et d'atténuation prises par la Gestion des pêches, les plans d'intervention et de recherche du Secteur des sciences et le plan d'action en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). M. Craig Hominick parle brièvement du Fonds du patrimoine naturel.

Mise à jour des États-Unis sur la baleine noire

Mme Higgins fait une présentation sur l'Équipe de mise en œuvre dans le Nord-Est, une équipe multidisciplinaire comprenant des employés du MPO. Cette équipe se concentre sur la planification du rétablissement dans la grande région de l'Atlantique et donne des conseils sur les questions liées à l'état et à la conservation de la baleine noire de l'Atlantique Nord. Cette équipe comprend un sous-groupe de l'Équipe d'évaluation de la population qui guide les efforts visant à modéliser le risque d'extinction de l'espèce. Ces équipes travaillent actuellement ensemble pour mettre la dernière main aux recommandations pour le rétablissement prioritaire (Équipe de mise en œuvre dans le Nord-Est) et rédiger la portée et les objectifs (Équipe d'évaluation de la population). Une réunion sera organisée à l'automne 2019 pour la collaboration sud-est et nord-est.

Mme Higgins présente également le Plan de réduction des prises de grands cétacés de l'Atlantique en vertu de la *Marine Mammal Protection Act* (MMPA). Ce plan vise à réduire les prises accidentelles de baleines noires, de rorquals à bosse, de rorquals communs et de petits rorquals dans les pièges, les casiers et les filets maillants déployés par les pêcheurs commerciaux dans les eaux américaines, du Maine à la Floride. L'objectif est de réduire les risques de blessures graves et de mortalités de 60 à 80 %. Lors de la réunion de l'Équipe de réduction des prises de grands cétacés de l'Atlantique qui s'est tenue du 23 au 26 avril, une recommandation quasi consensuelle a été formulée pour réduire de 60 % le risque d'empêchement pour les baleines noires de l'Atlantique Nord dans le golfe du Maine (les recommandations des États sont établies individuellement, y compris des combinaisons du retrait des lignes verticales de l'eau et de la réduction de la résistance des engins). L'État du Maine s'est engagé à réduire de 50 % le nombre de lignes de pêche dans l'eau, mais il sera plus difficile d'atteindre les 60 % dans les eaux de mer ouverte. L'article 7 de l'ESA s'appliquera en même temps que le plan de réduction des prises.

Mme Higgins et M. Pentony ajoutent qu'ils se réjouissent à la perspective de collaborer davantage avec le Canada à la réunion bilatérale Canada-États-Unis sur la baleine noire de l'Atlantique Nord, qui se tiendra les 25 et 26 juin 2019 à Halifax.

Autres mises à jour des É.-U. sur les espèces en péril

Mme Higgins termine en soulignant que la décision concernant l'inscription du gaspateau et de l'aloise d'été devrait être publiée d'ici le 19 juin 2019.

Mise à jour du Canada sur la baleine noire

Mme Daley explique que les efforts déployés par le Ministère jusqu'en 2019 sont principalement axés sur la réduction des empêtements. Les mesures de gestion des pêches du MPO comprennent des mesures de gestion visant les zones et les engins, ainsi que des fermetures statiques et dynamiques. Le MPO a également augmenté son soutien financier aux organismes d'intervention auprès des mammifères marins et a mis en place des centres régionaux (y compris le nouveau Centre des baleines de l'Atlantique sur la côte Est) pour assurer la liaison interne et externe au sujet des mesures de pêche et des interventions en cas d'incident. En ce qui concerne la recherche, le MPO a appuyé des essais d'engins sans cordage dans plusieurs pêches dans le but d'obtenir des résultats qui aideront à perfectionner la technologie. Le MPO et ses partenaires de recherche continuent d'exploiter une application de cartographie en temps réel sur le Web (WhaleMap) qui donne accès à l'information sur les observations et les détections acoustiques de baleines noires, et qui analyse en permanence les données acoustiques pour comprendre la présence des baleines noires et les niveaux de bruit ambiant (p. ex. les initiatives acoustiques sur la qualité du milieu marin réalisées dans le cadre du Plan de protection des océans).

Le MPO et ses partenaires continueront de surveiller la présence de baleines noires dans les eaux du Canada atlantique au moyen de la surveillance aérienne, de patrouilles et de relevés à bord de navires, de planeurs autonomes et d'enregistreurs acoustiques amarrés pour mieux comprendre les déplacements de la baleine noire et son utilisation de l'habitat. Cette information a également servi à élaborer et à mettre en œuvre des mesures de gestion par zone et à intervenir dans des cas d'empêchement (principalement par surveillance aérienne).

À l'avenir, le MPO et ses partenaires, y compris l'industrie de la pêche, surveilleront et écouteront les baleines noires et seront prêts à intervenir au besoin si des baleines noires de l'Atlantique Nord sont observées à l'intérieur ou à proximité des régions de pêche pendant la saison de pêche de pointe (qui coïncide avec la présence des baleines noires au Canada Atlantique). De plus, le MPO élabore actuellement un plan d'action qui mettra l'accent sur la science, la prévention, l'atténuation, le rétablissement et la gestion des engins « fantômes » perdus et étendra les exigences actuelles en matière de déclaration obligatoire des engins fantômes à d'autres pêches commerciales en 2019. M. Brett Gilchrist, de l'administration centrale du MPO, ajoute que les groupes de l'industrie au Canada se penchent sur l'innovation et l'analyse des engins et travaillent avec les membres de l'industrie aux États-Unis.

Mme Daley parle également de l'initiative du Ministère concernant l'élaboration d'un plan d'action unique et complet pour la baleine noire de l'Atlantique Nord en vertu de la LEP. Ce Plan d'action s'appuie sur un certain nombre d'autres documents de rétablissement qui ont été élaborés pour répondre aux exigences de la Loi et guider et appuyer la protection et le rétablissement de l'espèce depuis son inscription en 2003.

Mme Daley souligne que le plan d'action est exigé en vertu de la LEP (art. 47) et qu'il se veut une extension plus détaillée du programme de rétablissement, décrivant des mesures précises

pour appuyer le rétablissement et aider à atteindre les objectifs en matière de population et de répartition établis pour l'espèce. Mme Daley fait remarquer que l'élaboration du Plan d'action est un processus de collaboration qui fait appel à de nombreux partenaires (groupes autochtones, autres ordres de gouvernement, organisations non gouvernementales, universités, industrie et public) qui participent à la mise en œuvre des mesures de rétablissement ou sont touchés par elles. Il servira de guide pour la mise en œuvre du rétablissement à l'avenir. Après les approbations internes, le document fera l'objet d'une période de commentaires de 60 jours dans le registre public avant d'être finalisé en vue de la publication.

Autres mises à jour du Canada sur les espèces en péril

M. Hominick donne des renseignements sur le Fonds de la nature du Canada. Officiellement lancé par le ministre Wilkinson le 14 février 2019, ce Fonds fait partie d'un investissement de 55 millions de dollars sur cinq ans réalisé par le MPO pour faciliter le rétablissement des espèces aquatiques en péril. Il appuie une nouvelle approche de la conservation et de la biodiversité grâce à des investissements fédéraux ciblés qui permettent de mettre en place des collaborations et des partenariats pour assurer le rétablissement des espèces aquatiques en péril.

Le Fonds vise à contribuer à la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada en soutenant des approches écosystémiques et multispécifiques qui mettent l'accent sur sept zones d'eau douce prioritaires et deux menaces marines prioritaires (interactions avec la pêche et perturbations physiques et acoustiques) à l'échelle nationale. Dans la Région des Maritimes du MPO, la zone d'eau douce prioritaire englobe tous les bassins hydrographiques qui se jettent dans la baie de Fundy et l'écorégion des hautes terres du Sud de la Nouvelle-Écosse (y compris le bassin de la rivière Sainte-Croix).

M. Hominick souligne que le MPO procède actuellement à l'évaluation des manifestations d'intérêt (dues le 22 mars 2019) et que les candidats retenus seront bientôt invités à soumettre des propositions détaillées complètes pour un financement éventuel. Le MPO a déjà financé six projets au cours de la première année, pour un total d'environ 780 000 dollars à l'appui du rétablissement des espèces en péril, en particulier une proposition du Fonds mondial pour la nature visant à appliquer une approche de « gestion des menaces prioritaires » dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean.

Mot de la fin

Mme Valkenier précise qu'elle a hâte d'accueillir en septembre la réunion en personne du Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers Canada–États-Unis. Les détails sur le lieu seront communiqués dans les prochains mois. Si la réunion se tient à l'Institut océanographique de Bedford (IOB) et que le temps le permet, il sera peut-être possible d'organiser une visite du campus de l'IOB.

Mme Marianne Ferguson collaborera avec Mme Terry Higgins, du Comité d'intégration, pour préparer l'ordre du jour et mettre la dernière main à la logistique de la réunion de septembre.

